

CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL **en charge des formations** CDI

POSTE : Conseiller Technique Fédéral

EMPLOYEUR : Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Adapté

SIEGE ADMINISTRATIF : CROS AUVERGNE RHÔNE-ALPES – BOURGOIN JALLIEU (38)

LIEU D'INTERVENTION : Région Auvergne Rhône-Alpes

TYPE DE CONTRAT : CDI – Temps de travail modulé (1582h /an)

NIVEAU DE FORMATION : Master STAPS APA, BEES APSA, DEUST APSA ou DEJEPS SA (obligatoire)

REMUNERATION : Technicien du groupe 5 – SMC majoré de 39,72% soit 1982,84€ brut – Mutuelle d'entreprise.

PRESENTATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DU SPORT ADAPTE

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), dans le cadre de ses missions, permet à ses licenciés et à toutes personnes en situation de handicap mental ou psychique, quel que soit leur degré de déficience, de s'intégrer et de s'épanouir dans notre société par le biais de la pratique sportive, en compétition ou en loisirs. La FFSA compte 65000 licenciés et offre la possibilité de pratiquer plus de 60 disciplines sportives.

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Adapté compte plus de 9000 licenciés, répartis dans chacun des 12 départements. Elle coordonne la formation et le calendrier sportif au niveau régional.

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Liens hiérarchiques : le Conseiller Technique Fédéral est placé sous l'autorité directe de la Directrice et de la Présidente de Ligue. C'est à elles qu'il doit rendre compte de son action et, en leur absence, aux membres du bureau directeur.
- Liens fonctionnels : il est placé sous l'autorité fonctionnelle des Conseillers Techniques Nationaux en charge de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il travaille également en étroite concertation avec les autres salariés de la Ligue ainsi qu'avec l'ensemble des salariés et bénévoles des 10 comités départementaux.

CADRE JURIDIQUE

- L'emploi est régi par :
 - o Les dispositions légales et réglementaires
 - o Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport
- Prise de fonction du poste : dès que possible
- Période d'essai : 1 mois, renouvelable 1 mois

MISSIONS :

- Assurer la coordination des formations de la Ligue
- Animer la commission formation du comité directeur et de l'Equipe Technique Régionale avec l' élu référent, la Directrice, les Conseillers Techniques Nationaux

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES SPORT ADAPTE

Siège social : 16 Place JJ Rousseau - CROS RA
CS 92013 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 19 16 16
N° SIRET : 43397450800031

Site de Clermont :
119 B Bd Lafayette - 63 000 Clermont Ferrand
04 73 14 89 19
N° SIRET : 43397450800049

contact@sportadapte-aura.fr - www.sportadapte-aura.fr

N° SIREN : 433974508 – N° de déclaration à la préfecture du Rhône : 44296

- Animer et organiser les sessions de formation (Attestations de Qualification Sport Adapté ; Certificat de Qualification Professionnel Moniteur en Sport Adapté ; Certificat Complémentaire Accompagnement et Intégration des Personnes en Situation de Handicap, UFR STAPS)
 - o Créer le calendrier de formation
 - o Faire la promotion des dispositifs de formation en relation avec les chargés de communication
 - o Créer et animer le réseau des intervenants : organiser le ruban pédagogique, le recrutement des formateurs, la formation des tuteurs, les certifications etc.
 - o Créer ou vérifier le contenu des formations
 - o Faire le lien avec le secrétariat pour les aspects logistiques et administratifs
 - o Faire le lien avec les structures employeurs et les lieux de stage
 - o Etre présent et animer les formations
- Développer l'offre de formation de la Ligue :
 - o Recenser les besoins du terrain et proposer une offre adaptée
 - o Etre identifié auprès du grand public comme acteur ressource en termes de formation
 - o Etre identifié auprès d'autres organismes de formation pour intégrer un module « Sport et Handicap » dans des formations existantes (OPCA, CREPS etc.)
- Suivi du budget global des formations en lien avec la Directrice et la Trésorière
- Participer et contribuer à l'ETR.
- Participer aux réunions de Bureau et de Comité directeur selon les besoins
- Réaliser le travail administratif lié au poste et être un soutien pour les demandes de subvention

APTITUDES :

- Travailler en autonomie, mais en lien avec les différents acteurs
- Être rigoureux
- Maîtriser les outils informatiques (Word-Excel-Internet.)
- Négocier avec les différents partenaires
- S'adapter aux horaires de travail fluctuants

SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE

- Travail au siège de la ligue : Bourgoin-Jallieu.
- Le Conseiller Technique Fédéral sera amené à se déplacer régulièrement, dans ou en dehors de la région, pour des périodes de plusieurs jours. Mobilité et disponibilité seront indispensables.
- Le Conseiller Technique Fédéral peut être amené à travailler le soir et le week-end
- Il devra posséder le permis B ainsi qu'un véhicule.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

- Bureau, téléphone portable, ordinateur portable, photocopieur
- Véhicule de service et/ou Frais de déplacement.

CANDIDATURE PAR MAIL AVANT LE 30 SEPTEMBRE :

Carine Péré

c.pere@sportadapte-aura.fr

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES SPORT ADAPTE

Siège social : 16 Place JJ Rousseau - CROS RA
CS 92013 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 19 16 16
N° SIRET : 43397450800031

Site de Clermont :
119 B Bd Lafayette - 63 000 Clermont Ferrand
04 73 14 89 19
N° SIRET : 43397450800049

contact@sportadapte-aura.fr - www.sportadapte-aura.fr

N° SIREN : 433974508 – N° de déclaration à la préfecture du Rhône : 44296